

Affaire suivie par :
Delphine PIANEZZOLA
☎ 03 87 78 07 88
Mission Carte Scolaire et Programmation
N/Réf. : DEES/DPEES/MCSP/2018-054
PJ : 1

Monsieur Gilles DESTREMONT

Maire d'AUMETZ

6 place de l'Hôtel de Ville

57710 AUMETZ



Metz, le 14 NOV. 2018

Objet : Transports scolaires du collège L. Terray

Monsieur le Maire,

Par courrier du 2 octobre dernier, vous m'avez informé de la suppression du circuit de 16 heures pour les élèves du collège Lionel Terray depuis la présente rentrée scolaire.

Très attaché au bien-être des collégiens mosellans, je suis intervenu personnellement auprès de la Région Grand Est pour le rétablissement de cette ligne scolaire.

Aussi, vous trouverez, ci-joint, copie de mon intervention auprès de Monsieur le Président de la Région Grand Est, pour l'inviter à reconsidérer l'opportunité de cette suppression.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Département
Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président

François LAVERGNE



Affaire suivie par :
Delphine PIANEZZOLA
☎ 03 87 78 07 88
Mission Carte Scolaire et Programmation
N/Réf. : DEES/DPEES/MCSP/2018-053
PJ : 1

Monsieur le Président du Conseil Régional
Grand Est
Direction des Transports et de la Mobilité
1 Place Gabriel Hocquard
CS 81004
57036 Metz Cedex 01

Metz, le 14 NOV. 2018

Objet : Transports scolaires du collège d'Aumetz

Monsieur le Président,

Par courrier du 2 octobre dernier, Monsieur DESTREMONT, Maire d'Aumetz, m'a informé de la suppression du circuit de 16 heures pour les élèves du collège Lionel Terray depuis la présente rentrée scolaire.

Très attaché au bien-être des collégiens, je vous confirme mon souhait d'avoir un service de proximité et de qualité pour nos jeunes mosellans.

Aussi, je vous remercie d'étudier avec la plus haute bienveillance sa demande et de rétablir cette ligne scolaire utile à nos élèves.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Département
Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président

François LAVERGNE

Copie : M. DESTREMONT – Maire d'Aumetz



REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

COMMUNE D'AUMETZ

ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE OUEST
6 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
57710 AUMETZ
TEL. 03.82.91.90.63 - FAX 03.82.91.99.91

Monsieur le Président du Conseil Régional
GRAND EST
Place Gabriel Hocquart
57000 METZ

DIVISION DES TRANSPORTS SCOLAIRES

02 octobre 2018

OBJET : Transport scolaire Collège d' AUMETZ.

Monsieur le Président,

Je suis au regret de vous informer qu'à la rentrée scolaire, le Collège Lionel Terray et moi-même, avons eu la désagréable surprise de constater que le ramassage des élèves quittant l'établissement à 16 heures, ne serait plus assuré.

En effet, le SMITU THIONVILLE-FENSCH, en charge de cette prestation a informé les parents de la suppression pure et simple du service de 16 heures, en raison du transfert de compétence à la Région GRAND EST, enjoignant les scolaires à attendre le passage de 17 heures.

Je suis indigné d'une telle mesure arbitraire et du manque d'information préalable.
Je ne puis cautionner que les enfants quittant les cours à 16 heures se voient dans l'obligation d'attendre 17 heures, en permanence (non surveillée) ou sous le préau de l'enceinte.
De plus, le transport de 17 heures s'effectue dans des bus bondés mettant en doute la sécurité des enfants.

Sachant également que les parents ne sont pas en mesure de récupérer leur enfant à cette heure ; impliquant des allers et retours journaliers.

Une pétition des parents d'élèves du Collège circule actuellement qui sera appuyée par la Municipalité.

Compte-tenu de ce qui précède, je sollicite de vos services, avec insistance, le rétablissement de la ligne de ramassage de 16 heures par le nouveau prestataire TED, et cela le plus rapidement possible, conscient également que nous entrons dans la période hivernale.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement que vous jugerez utile de me demander,

Et vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Le Maire,

Gilles DESTREMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

COMMUNE D'AUMETZ

ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE
6 place de l'HÔTEL DE VILLE- 57710 AUMETZ
TEL. 03.82.91.90.63 - FAX 03.82.91.99.91

AUMETZ, le 02.10.2018

Monsieur le Président du Conseil
Départemental 57
1 rue du Pont Moreau
CS 11093
57036 METZ CEDEX

Concerne : transport scolaire au Collège d AUMETZ.

BORDEREAU D'ENVOI

Je vous prie de trouver ci-joint, pour votre parfaite information, copie du courrier adressé ce jour à Monsieur le Président du Conseil Régional, par Monsieur le Maire d' AUMETZ, concernant l'affaire citée en objet.

Je vous en souhaite bonne réception.

Respectueuses salutations.

Le Maire

Gilles DESTREMONT